

**CANDIDATS AU CCAS.** - Début février, le syndicat Cfdt Retraités du Bas-Rhin a rappelé qu'il a la capacité juridique de présenter des candidatures pour les Centres communaux et intercommunaux d'action sociale, les CCAS et CIAS. Des adhérents se sont déclarés intéressés. Il faut attendre que le nouveau maire soit élu pour envoyer les candidatures retraités.es Cfdt, être attentif pour connaître la date éventuelle de cette élection. Le maire aura 2 mois maximum à partir de son élection pour désigner les représentants.es aux CCAS dont le représentant.e des personnes âgées et retraitées.



**POINT DE VUE**

**FÉMINICIDES**, mot funeste entré dans nos vies

Sur les 100 femmes tuées entre janvier et septembre 2019, 37 femmes avaient plus de 60 ans, dont 26 plus de 70 ans. 1086 femmes tuées de 2015 à 2018 par leur compagnon ou ex-compagnon. Même l'âge n'épargne pas les femmes de cette folie meurtrière, puisqu'un quart des féminicides sont des retraitées. Il est temps de dire stop à cela. La Société doit agir dès l'école, et apprendre aux enfants que filles et garçons sont égaux et ont les mêmes droits. Et cette égalité doit être présente tout au long de la vie, recrutement sans tenir compte du sexe, salaire égale pour un même travail, promotion en fonction du travail effectué, partage des tâches à domicile, respect de la personne. Ce n'est qu'ainsi qu'on arrivera à maîtriser ce fléau d'un autre temps. Et surtout n'oublions pas que les victimes collatérales de ces féminicides sont les enfants qui risquent d'en garder des séquelles.



**Suzanne Fratto**

**LIRE** aussi ([www.cfdt-retraites.fr/Bas-Rhin](http://www.cfdt-retraites.fr/Bas-Rhin)), L'invisibilité des femmes de 60 ans et plus. La Cfdt, en septembre 2019, a demandé des engagements, à la suite du Grenelle des violences conjugales, un véritable plan d'action interministériel et une augmentation significative des financements pour les associations engagées dans la lutte contre ces violences.

**SALON DE L'AGRICULTURE.** - Les retraités Cfdt de la Fédération Générale de l'Agriculture restent actifs au Salon parisien de l'agriculture. Parmi eux, des Bas-Rhinoises qui n'hésitent pas à engager des discussions avec le public « retraités » et à leur remettre le flyer Cfdt Retraités. Ce flyer résume bien l'activité et les revendications Cfdt. Les futurs retraités avaient « droit » au livret d'accueil qui invite à rester adhérent à la Cfdt Retraités.



**LA COMMISSION « LOISIRS »** de la Cfdt Retraités du Bas-Rhin a proposé aux adhérents, à leurs conjoints et amis, une visite au Marché de Noël de Trèves (Trier) le jeudi 12 décembre 2019. Ils étaient une trentaine à faire le voyage pour découvrir, entre autres, les superbes vestiges romains de cette ville et le réputé Marché de Noël.

**DÉCOUVERTE DE LA NEUSTADT.** - Jean-Paul Lingelser a conduit les visites fort documentées et passionnantes de la Neustadt à Strasbourg. La Neustadt, souvenir de l'annexion de l'Alsace, est désormais inscrite au Patrimoine de l'humanité.



**RÉFORME DE LA RETRAITE**

**Les 7 revendications Cfdt**



Les retraités Cfdt dans les rues de Strasbourg le 17 décembre.

Dans le cadre de la réforme gouvernementale de la réforme des retraites, la Cfdt avait présenté en novembre 2019, sept revendications, à savoir :

- un système de retraite où tous les actifs sont solidaires,
- la compensation de la pénibilité du travail,
- pouvoir bénéficier d'un aménagement du temps de travail avant la retraite,
- une pension d'un montant total égal à au moins 100% du SMIC pour une carrière complète,
- la garantie des droits acquis avant la mise en place du nouveau système,
- des compensations salariales pour contrebalancer l'abandon de la règle des six mois (ex-fonction publique),
- le maintien du dispositif des carrières longues afin de partir plus tôt en retraite.

**Rester vigilant**

Le 17 décembre, à la suite des déclarations du Premier ministre sur l'âge pivot de départ à la retraite, la Cfdt s'est mobilisée et a organisé des actions concrètes sur le terrain.

À Strasbourg, les retraités Cfdt étaient dans la rue. Dans le projet de loi présenté au Parlement, le gouvernement n'a retenu que six des dix critères de pénibilité pris en compte antérieurement afin de permettre à des travailleurs de bénéficier d'une retraite anticipée.

Pour faire approuver ce projet de loi le gouvernement n'hésite pas à employer la procédure prévue à l'article 49.3 de la constitution ce qui « évacue » toute discussion sur le texte.

Depuis, la pandémie s'est installée dans notre pays et les choses en sont restées là. Mais restons vigilants pour notre santé et pour l'avenir des retraites.

**SE DOCUMENTER** Tous les outils Cfdt sur la réforme des retraites [www.cfdt.fr/portail/outils/campagnes/tous-les-outils-cfdt-sur-la-reforme](http://www.cfdt.fr/portail/outils/campagnes/tous-les-outils-cfdt-sur-la-reforme)

**Cfdt: #CONSTRUISONSDEMAIN**

**COURRIER de l'Union Territoriale des retraités du Bas-Rhin**

305, AVENUE DE COLMAR  
BP 70955, 67029 STRASBOURG CEDEX 1  
03 88 79 87 79 | DIRECT 03 88 79 87 69  
basrhin@retraites.cfdt.fr  
www.cfdt-retraites.fr/bas-rhin  
www.facebook.com/retraites.cfdtbasrhin.7

N° 5 – Printemps 2020

**« Prenez bien soin de nous ! »**

« C'est d'un profond malaise au quotidien de toute la branche médicale dont il faudrait parler », disions-nous avant l'épidémie de COVID-19.

La Cfdt dénonçait alors la situation. Il n'était pas encore question du manque de matériel pour intuber les patients et de respirateurs en service de réanimation. Le nombre de patients arrivant aux urgences annuellement était passé de 10 à 21 millions en 20 ans. Nous constatons que les cas les plus nombreux étaient des cas de détresse sociale et de troubles psychiatriques, que des personnes ayant des maladies chroniques arrivaient aux urgences, service inadapté pour ces patients.

**Nous demandons que la médecine de ville soit repensée, ainsi que l'aide aux personnes âgées qui sont orientées par défaut vers les services d'urgences, qu'elles soient soignées dans des services ayant du personnel suffisamment nombreux. Ceux-ci pourraient leur consacrer le temps et l'écoute nécessaires.**

**« Déjà bien avant le confinement nous entendions les problèmes des soignants. »**



Oui, nous applaudissons volontiers les soignants qui, hélas, mobilisaient peu de monde alors que leurs conditions de travail se dégradait. La réduction du personnel et le turn-over a affaibli bien des services. Le manque d'expérience et le rythme de travail augmentaient les arrêts-maladie. Et pourtant le personnel en place doit faire face en étant en effectif réduit. Cela amène de difficiles choix personnels, menant à des traumatismes familiaux, des démissions pour insatisfaction humaine, dépression, crise de vocation. Les gouvernements successifs ont réduit le 15% en 10 ans.

personnel et diminué le nombre de lits de Malgré ces difficultés, les agents de nos hôpitaux ont tenu bon. En raison du manque de place et de personnel, il a fallu ce printemps soigner des malades à l'étranger et dans d'autres régions. Les médecins manquent cruellement. Cette situation dramatique provient d'un manque de vision dans les années 70-80, qui a mis en place le numerus clausus. Les hôpitaux sont dans l'obligation de faire plus d'activités « rentables ».

Hier, pour nos dirigeants : TOUT COUTAIT TROP CHER. L'épidémie met le pays dans l'obligation de retrouver un équilibre entre les besoins de soins d'une population vieillissante et des conditions de vie et de travail tenables par les personnels soignants. Applaudir les soignants, certes. Avec raison. Près de 90% des personnes interrogées sont satisfaites des médecins et personnels de l'hôpital. Il existe un attachement très fort à l'hôpital public. Nous espérons pouvoir applaudir plus fort encore le traitement de choc qui sauvera l'hôpital, qui remettra au centre des débats, non plus l'équilibre budgétaire, mais une nouvelle politique de santé centrée sur « la personne ».

**Pierre Schertzer**

**Le billet de Suzanne Fratto, présidente de l'UTR**



Un semestre en charge émotionnelle intense. Une hécatombe dans la région Grand Est particulièrement touchée par le Corona virus. Je suis d'autant plus heureuse de m'adresser à vous aujourd'hui avec l'espoir que vous allez bien ainsi que vos familles. Toute l'équipe de l'Union Territoriale des Retraités se joint à moi pour remercier le personnel soignant et dévoué des Hôpitaux et des EHPAD,

leur engagement total souvent au détriment de leur propre vie, a permis de limiter cette catastrophe hors du commun. Aujourd'hui plus que jamais nous restons à leur côté et une fois de plus nous demandons que leur travail soit enfin reconnu à leur juste valeur et pas seulement par de belles phrases. Par respect pour ce personnel, restons chez nous et soyons prudents, même après le déconfinement, car tant qu'il n'y aura pas de vaccin le virus sévira. Restons solidaires et ensemble retrouvons les vraies valeurs.

Bien cordialement et syndicalement

## La formation syndicale ne vise pas que les responsables



La formation syndicale s'adresse à tous les adhérents. Les nouveaux adhérents sont invités à un premier rendez-vous « Accueil » qui leur permet de faire connaissance avec la CFDT Retraités. Ceux qui sont et ceux qui souhaitent devenir acteurs dans leur structure syndicale ont été invités, les 8 et 9 janvier, à se familiariser avec les règles qui régissent les versements des retraites de la sécurité sociale, retraites complémentaires, retraites des

fonctionnaires, etc. Ceux qui souhaitent prendre leur place au sein des Centres communaux ou intercommunaux d'action sociale, les CCAS et CIAS ont pris connaissance de l'étendue des missions du centre communal d'action sociale et de l'importance d'améliorer les conditions de vie des retraités et des personnes âgées au sein des communes. Prochain rendez-vous à proposer : le 14 et 15 octobre pour une formation « Bientôt en retraite ».

## L'après Covid-19 au Conseil économique, social et environnemental

Francine Peter et Brigitte Ritzenthaler, Cfdt Retraités, sont mandatées par la Cfdt au CESER : « Un groupe de travail a été constitué pour réfléchir sur l'Après-Covid-19. Toutes les commissions seront sollicitées pour contribuer à ce travail. Les réunions se font en visioconférence. Les préoccupations : comment aborder le déconfinement ? Comment améliorer notre système de santé et lui donner les moyens matériels et en personnel pour fonctionner ? Comment relancer l'économie sans augmenter le chômage et le nombre de personnes tributaires

des associations caritatives ? Comment relancer une économie plus responsable au niveau environnemental et prenant en compte les menaces liées au réchauffement climatique ? Comment relancer une économie soucieuse de donner sa place aux jeunes diplômés ou non ? Comment donner les moyens à la recherche et l'innovation pour être réactif et répondre aux besoins générés par une situation de crise ? Un nouveau modèle devra collectivement être mis en œuvre pour une reprise et une transformation structurelle conforme aux attentes de la CFDT. »

## ÉLECTIONS MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE (MSA) 2020

### La CFDT premier syndicat

Les retraités étaient mobilisés pour les élections MSA qui ont eu lieu fin janvier 2020. En Alsace, comme ailleurs, la CFDT a conforté ses scores de 2015, en étant le premier syndicat en nombre de voix et de délégués cantonaux. Pour le 67, la CFDT compte 36 élus sur 69, soit 48,77 %. Elle devance la CGC qui a 21 élus et la CGT avec 9 élus. Sont élus CFDT : P. Schertzer, S. Fratto, M.-A. Hildt ... Dans le 68, la CFDT est en tête avec 26 élus sur 51 et 46,33 % des suffrages. L'AG des délégués cantonaux qui devait élire le Conseil d'Administration Alsace a été reporté. Il y aura 6 administrateurs par département, soit un total de 12 salariés sur 29 membres. Les 17 autres élus viennent des exploitants agricoles individuels, et des dirigeants de personnes morales agricoles employant du personnel (GAEC, EARL, ETA, CUMA, etc.)

### Un guichet unique

Contrairement à la CPAM, où le conseil d'administration est nommé (sans élection) par les syndicats et les employeurs, le monde agricole est représenté par les salariés des divers secteurs et par les employeurs, tous démocratiquement élus, chacun dans son collège. La MSA a d'autres spécificités : proposer une offre globale par le biais d'un guichet unique. Cela permet aux bénéficiaires de s'adresser à leur Caisse MSA pour toutes les démarches : remboursements médicaux, allocations familiales, prestations sociales (aides au logement, prime de déménagement, RSA, etc.), paiement des retraites de base, aide à l'autonomie, accident du travail, maladie professionnelle.

Les démarches des assurés sont simplifiées en prenant en compte les problématiques de chacun d'un point de vue global. Les 3 valeurs de la MSA sont la responsabilité (les élus participent à la bonne gestion de la protection sociale agricole), la solidarité et la démocratie (élections tous les 5 ans). Les 35 Caisses régionales de MSA envoient leurs représentants à la CCMSA (Caisse Centrale de MSA). Celle-ci fixe les orientations stratégiques en AG.

## EUROMETROPOLE

### Une section et 33 communes

La section de l'Union locale des retraités CFDT de l'Eurométropole prend le relais de la section syndicale des retraités de la Communauté urbaine de Strasbourg qui avait son siège à Schiltigheim. La décision a été prise à l'unanimité des 23 membres présents lors de l'assemblée générale réunie le 6 janvier 2020.

L'Union locale qui compte 120 adhérents regroupe les adhérents issus des divers secteurs professionnels résidents dans l'Eurométropole. La section est aussi ouverte à celles et ceux qui en font la demande. La section a, entre autres, élu son conseil.

Sont membres du conseil : J. Ballinger, I. Calligaro, F. Didierjean, G. Fontbonne, G. Groscolas, M.-J. Jeanne dit Fouque, T. Kipp, R. Kocher (secrétaire général), Y. Kocher, J.-P. Lingelser, M.-T. Nopre, F. Peter, B. Ritzenthaler, D. Ritzenthaler, Ch. Sarazin, C. Weissrock.



Les premières rencontres ont, notamment, permis d'adresser les revendications de la CFDT Retraités aux candidats aux élections dans les communes de l'Eurométropole. (Lire : [www.cfdt-retraités.fr](http://www.cfdt-retraités.fr))

S'ADRESSER à René Kocher, ULR, 305, avenue de Colmar, BP 70955, 67029 Strasbourg. Courriel : [basrhin@retraites.cfdt.fr](mailto:basrhin@retraites.cfdt.fr)

### LE PACTE DU POUVOIR DE VIVRE

devait faire étape à Strasbourg le 17 mars. Le Covid-19 ne l'a pas permis.

L'actualité du Pacte :

[www.cfdt.fr/portail/actualites/pacte-du-pouvoir-du-vivre/](http://www.cfdt.fr/portail/actualites/pacte-du-pouvoir-du-vivre/)

**COURRIER** des adhérents de l'Union territoriale CFDT des retraités Voir aussi le site : [cfdt-retraités.fr/Bas-Rhin](http://cfdt-retraités.fr/Bas-Rhin) Ont participé à la rédaction : Suzanne Fratto, Marcel James, Pierre Schertzer, Gérard Groscolas, Marie-Antoinette Hildt, Sylvie Klein. Coordination et mise en page : Denis Ritzenthaler.

## TÉMOIGNAGE D'UNE AIDE-SOIGNANTE

### Une journée de travail à l'Ehpad

« Je m'appelle Rose, j'ai 24 ans. J'ai fait mes études d'aide-soignante à Bischwiller, je suis diplômée depuis 2018. Je travaille dans un EHPAD avec un contrat en CDI. L'établissement relève du droit privé. Il est rattaché au Groupe St Sauveur. Il accueille des laïques mais aussi des religieuses, puisqu'il s'agit d'un couvent. Il y a une chapelle, des chambres doubles ou individuelles, une salle d'animation, une salle à manger, salle de soins, une petite cuisine et

« J'aime mon métier... Tout n'est pas toujours simple »



trois terrasses, des escaliers sur les paliers. Une matinée de travail démarre à 6h30. Nous sommes 4 aides-soignantes du lundi au vendredi pour 54 résidents et 3 aides-soignantes le weekend. J'aime mon métier,

Le Covid-19 n'a pas épargné Rose qui a bataillé trois semaines avec les symptômes liés à cette maladie. Malgré la fatigue, elle est retournée au travail chez « les personnes âgées » qui lui tiennent à cœur, qui souffrent de l'isolement social et, pour beaucoup, « du Syndrome de glissement ». Il y a eu des décès, les 2/3 des résidents touchés malgré le confinement dans leur chambre, du personnel en arrêt, l'appel aux retraités... Rose continue à rester debout. Pour des personnes comme Rose, la CFDT RETRAITES se bat pour une vraie reconnaissance de leur métier, rémunéré à sa juste valeur, pour un nombre suffisant de personnel, pour une rotation normale qui permettra un allègement de l'emploi du temps... Dans l'immédiat Rose et ses collègues apprécient la reconnaissance, en douceurs et bons gratuits, offerts par des professionnels de la bouche pour les soignants.

### EMPLOI DU TEMPS

**6 h 30 – 6 h 45** : transmissions entre collègues ;

**6 h 45** : nous débutons les toilettes avec les résidents qui peuvent se rendre en salle à manger. Les résidents qui sont moins mobiles prennent le petit déjeuner en chambre sur plateaux. La durée des toilettes se fait jusqu'aux alentours de 10 heures. Les douches sont programmées.

**10 h** : chariots de linge sales à vider – poubelles ;  
**10 h 20** : nous conduisons les résidents aux toilettes, une première fois après le lever.  
**10 h 45 – 11 h 15** : nous bénéficions d'une pause.  
**11 h 15** : les résidents, avec notre aide, sont soit en salle à manger, soit en salle d'animation.  
**11 h 30** : un premier service pour les résidents qui nécessitent de l'aide au repas, avec un apport de stimulation de notre part.  
**12 h** : les résidents plus autonomes sont servis en salle à manger ou en chambre.

**13 h** : passage aux toilettes pour les résidents et accompagnement dans leur chambre pour un petit repos.  
**13 h 30** : transmissions entre équipes.  
**14 h** : fin d'une journée.

ce métier. Tout n'est pas toujours simple. La gestion des absences pour maladie, des congés, des plannings amène du stress, de la fatigue. Outre la prise en charge des résidents le matin pour des soins de nursing, nous sommes également chargés en poste de nuit, de 20 h 45 à 6 h 30, de faire de l'entretien et de la désinfection des fauteuils roulants – verticalisateurs – souleve-personne, etc. Mais aussi les couloirs, les sols, etc. Nous dressons la table pour le petit-déjeuner. Nous effectuons des tournées, vérifions si nos résidents ne sont pas souillés... Effectuons 2 toilettes au lit et posons les bas de contentions à ceux qui en ont aux alentours des 5h30.

En poste d'après-midi (13h30 - 21h) : les résidents sont pour certains pris en charge par des intervenants extérieurs qui viennent les distraire par de la musique – des animaux etc.

Accompagnement des résidents qui souhaitent aller aux toilettes. Propositions de prendre une douche (plus de temps et la personne est plus détendue). Les repas sont servis à partir de 17h45. Vers 18h30, les premiers résidents sont couchés, les derniers vers 20h30. Puis, il nous reste 20h30 – 21h pour faire les transmissions.

Recueillis par Sylvie Klein et M.-Antoinette Hildt

## AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ

### En plein Covid-19, le directeur limogé

Décès, deuils, confinement, proches gravement malades, bouleversements des activités scolaires, professionnelles, économiques, etc. L'Alsace, la France, le monde sont touchés. Il y a eu le renvoi précipité du directeur de l'ARS Grand Est. Au-delà de l'homme, c'est le système qui est en cause. Un directeur de l'agence de santé doit faire ce que le gouvernement lui demande : exécuter de manière drastique les coupes budgétaires. « L'humain » avait peu de place. Des élus et autres responsables ont cautionné cette politique.

### Des mensonges répétés

L'ARS a été incapable de constituer ou de reconstituer par un investissement conséquent et immédiat des stocks de masques, de mettre à disposition des tests dès le départ de la pandémie. Il y a eu les mensonges répétés sur la recherche de solutions, de l'utilité ou l'inutilité, du port des masques, d'expérimenter tel ou tel médicament. Il y a eu l'abandon d'une politique de renouveau des Ehpad, nécessitant des soins de qualité par des personnels suffisants, bien formés et mieux rémunérés.

Il s'agit à l'avenir de reconsolidier la Sécurité sociale pour qu'elle puisse remplir à nouveau son rôle de financement solidaire. Il s'agit de se doter d'une nouvelle politique de santé publique, où « l'Humain » reste le centre, la référence prioritaire. Il s'agit, entre autres, de réviser des budgets pour des recherches scientifiques et médicales de pointe. Cette pandémie doit devenir une opportunité pour repenser la gouvernance de la santé au plan national, européen et mondial. **M.J.**

### Les retraités CFDT de l'Aube et la crise sanitaire

Les retraités CFDT de l'Aube ont publié, en avril dernier, un message dont nous repreneons des extraits. Ils rappellent que « depuis plusieurs années, la CFDT RETRAITES alerte les Pouvoirs Publics sur le nécessaire accompagnement humain et financier lié à l'allongement de la vie. Une loi « Grand Age » a été annoncée et la CFDT a pris toute sa place ». Lire leur message : [www.cfdt-retraités.fr/Bas-Rhin](http://www.cfdt-retraités.fr/Bas-Rhin)